Assemblée générale ordinaire du printemps  
mardi 21mars 2017 à 21h15

Best Western Hôtel Chavannes-de-Bogis

**PROCES-VERBAL**

Ordre du jour :

1. Confirmation du quorum par le censeur.
2. Approbation du procès-verbal de l’Assemblée Générale d'automne du 1er novembre 2016
3. Election du comité, des responsables des commissions et des vérificateurs aux comptes.
4. Rapport du responsable de la commission des actions sociales.
5. 40ème du club, rapport intermédiaire de la commission présidée par Fulvio Honegger
6. Divers et propositions individuelles.

Excusés : Antoine Maillard, Georg Naneix, Claude Bezuchet, Jacques Morzier, Gilles Henriod, Philippe Bichsel, John Tendon

A 19h00, Le past-président Giancarlo Cunetto, procède à l’intronisation d’un nouveau membre en la personne de M. David Vidal. La cérémonie d’intronisation s’est déroulée avec toute la solennité requise en la circonstance.

Le vice-président Fulvio Honegger ouvre l'assemblée à 21h15. Il souhaite la bienvenue aux membres.

1. **Confirmation du quorum par le censeur.**

19 sur 26 membres sont présents

1. **Approbation du procès-verbal de l’assemblée générale du 1er novembre 2016.**

Aucune remarque, le PV est accepté à l'unanimité des membres présents lors de l’AG du 1er novembre. Remerciements à Jacques Morzier pour avoir pris les notes de séance, en l’absence du secrétaire.

1. **Election du comité et des responsables des commissions.**

Sont élus :

Président : Fulvio Honegger

Past Président : Antoine Maillard

1er Vice-Président : Eric Bolay

2ème Vice-Président : Christoph Zen Ruffinen

Censeur : Thierry Morel

Trésorier : Maurus Wüst

Secrétaire : Jean-Pierre Deriaz

LB-Master : Maurus Wüst

Activités sociales : Giancarlo Cunetto

Jeunesse : Etienne Monnier

Informations : Jacques Morzier

Vérificateurs : Pierre-Alain Schmidt

: Gilles Bussy

1. **Rapport de Giancarlo Cunetto, responsable de la commission des actions sociales**

Le rapport de la commission est joint au présent PV.

Décision prise : un don de Frs 2'000.- sous la forme de cartes d’achat en faveur des paroisses de Versoix et Genthod. Et enfin la dernière tranche d’un don de Frs 5'000.- en faveur de conteurs sans frontières.

1. **40ème du Club, rapport intermédiaire :**

Fulvio Honegger présente le rapport intermédiaire du comité 40ème, l’idée serait de commémorer ce jubilé en organisant une fête à la ferme, sous une forme à définir.

Il demande à John Kilchherr de donner des précisions sur la possibilité d’organiser ce genre de manifestation. John, nous indique être locataire de la ferme de « Trembley » sur Commugny, qu’il a pris contact avec le propriétaire des lieux qui ne voit pas d’inconvénients à ce que notre club organise une manifestation sur ses terres.

John nous met en garde qu’en fonction de la manifestation il faudra que tous les membres participent de manière active.

Une discussion « animée » s’en suit, entre ceux qui sont d’avis que l’action bois est suffisante, comme action sociales en 2017 et qui préfèrent une manifestation du 40ème « entre nous » et ceux qu’ils veulent deux actions sociales d’envergures et enfin les « sages » qui proposent que le 40ème doit être synonyme de fête et qu’il faut organiser une manifestation sans volonté absolue de faire du bénéfice, mais d’offrir une journée de joie et de bonheur à des personnes en  difficulté «  physique ou psychique ».

**Décision de principe :**

Le comité du 40ème devra, dans les meilleurs délais, venir devant l’assemblée avec des propositions en vue d’organiser une fête sous la forme souhaitée par la majorité des membres présents, à savoir celles des « sages ». Attention aux délais à tenir pour organiser ce genre de manifestation.

**Divers et propositions individuelles**

Jean-Pierre Balmat, président du CO Loto 2017, remercie l’ensemble des membres pour leur implication, le loto devrait laisser un bénéfice aux environs de frs 10'000.-

Jean-Pierre Deriaz, revient sur l’organisation du loto et tient à relever que la réussite de celui-ci est due en grande partie par l’accueil, sans failles, des responsables de l’hôtel Best Western de Chavannes de Bogis, l’assemblée demande à Christoph Zen Ruffinen de transmettre à l’ensemble de ses collaborateurs notre profonde gratitude.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22h00.

Merci à tous.

Coppet, le 22 mars 2017 Le Secrétaire :



Jean-Pierre Deriaz

